



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

QUE lors d’une séance ordinaire tenue le 3 novembre 2025, le Conseil municipal de la municipalité d’East Hereford a adopté le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l’année 2026 ci-dessous détaillées a été accepté et adopté à l’unanimité, selon l’article 148 du Code Municipal du Québec :

Jeudi 8 janvier 2026	Mercredi 8 juillet 2026
Jeudi 19 février 2026	Mercredi 5 août 2026
Jeudi 5 mars 2026	Mercredi 2 septembre 2026
Jeudi 2 avril 2026	Mercredi 7 octobre 2026
Mercredi 6 mai 2026	Mercredi 4 novembre 2026
Mercredi 3 juin 2026	Mercredi 2 décembre 2026

DONNÉ à East Hereford ce septième jour de novembre 2025.

Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Sanny Tanguay, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité d'East Hereford, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessous conformément au *Code municipal du Québec*, en affichant une copie à chacun des endroits suivants : à savoir :

- 1^{er} : HALL D'ENTRÉE DE L'HÔTEL DE VILLE D'EAST
HEREFORD
- 2^{ième} : SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ D'EAST
HEREFORD

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7^e jour du mois de novembre 2025.



Directrice générale et
Greffière-trésorière